



Québec, le 21 décembre 2010

Monsieur Pierre Renaud
 Président
 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
 Édifice Lomer-Gouin
 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
 Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2), j'accorde un délai supplémentaire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour terminer l'enquête et l'audience publique entreprise au sujet du *Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec*.

Ainsi je demande que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement me fasse parvenir son rapport au plus tard le 28 février 2011.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Arcand